COBAN
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN D'ARCACHON NORD

DOSSIER D'INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE
2023 / 2024

TER AQUITAINE

Pour une 1ère demande joindre obligatoirement une photo d'identité

Photo à agrafer

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur **www.coban-atlantique.fr** (onglet Mobilités/Transport Scolaire) et retrouver les informations pratiques, ou adresser ce formulaire par courrier ou par mail ou le déposer à la COBAN avant le 31 juillet 2023 à :

COBAN - Service Mobilité et Transports
46 avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
Tél. : 05 57 76 17 17 - Courriel : transports@coban-atlantique.fr
(du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h)

DEMI-PENSIONNAIRE OU EXTERNE

☐ 1ère demande ☐ Renouvellement

Élève (à compléter en lettres majuscules)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... Date de naissance : / /

Représentant légal ☐ Parent ☐ Tuteur ☐ Famille d'accueil (Cocher la case correspondante)

Destinataire de la facturation Date de naissance : / /

Mme ☐ M ☐

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° tél : ..... N° portable : .....

Courriel : .....

☐ J'accepte de recevoir par courriel électronique les documents relatifs à ma demande, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Si garde alternée* ☐

Mme ☐ M ☐

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

N° tél : ..... N° portable : .....

Courriel : .....

☐ J'accepte de recevoir par courriel électronique les documents relatifs à ma demande, à l'adresse indiquée ci-dessus.

*Joindre copie du jugement ou courrier co-signé des parents attestant de la garde alternée.

SCOLARITÉ 2023-2024

(cocher la case correspondante)

Établissement scolaire fréquenté : .....

Commune : .....

Collège* 6e ☐ 5e ☐ 4e ☐ 3e ☐ SEGPA ☐ ULIS ☐ Autres ☐ .....

Lycée 2nde ☐ 1ère ☐ Terminale ☐

2nde pro ☐ 1ère pro ☐ Term pro ☐ ULIS ☐ Autres ☐ .....

*Si l'élève ne fréquente pas l'établissement de secteur, joindre la dérogation de la DSDEN, précisant le motif.

TRANSPORT

GARE DE DÉPART : ..... GARE DE RETRAIT DE LA CARTE : .....

GARE D'ARRIVÉE : .....

PAIEMENT

☐ Chèque (en 1 fois) **
☐ Carte bleue (en 1 fois)*

☐ Prélèvement (en 1 fois)**
☐ Prélèvement (en 3 fois)** → ouvert jusqu'au 30/09/2023

* Mail obligatoire

**En cas de prélèvement, veuillez transmettre un RIB et remplir l'autorisation de prélèvement (ces deux documents doivent être au nom du représentant légal) disponible sur le site internet de la COBAN ou la demander auprès du Service Mobilité et Transports. Les prélèvements en 3 fois s'effectueront au mois d'octobre, novembre et décembre 2023.

Le traitement des données à caractère personnel mis en oeuvre dans le cadre du service de transport scolaire est établi en conformité avec les dispositions du Règlement Général pour la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite «Informatique et libertés» dans sa dernière version.

Les règles de sécurité à respecter dans le transport scolaire

1. Je reste calme au point d'arrêt et à l'approche du train,
2. J'attends l'arrêt complet du train et je monte sans bousculer les autres passagers,
3. Je reste calme pendant le trajet, je me comporte de manière à ne pas gêner les autres usagers,
4. A la sortie du train, j'emprunte l'accès indiqué sur le quai pour sortir de la gare,
5. Ce qui m'est interdit :

-fumer, de vapoter (cigarette électronique) ou d'utiliser des allumettes ou des briquets,
-jouer, de crier, de projeter quoi que ce soit,
-se pencher au dehors.

Les comportements dangereux ou perturbateurs sont susceptibles d'entraîner un contrôle et l'application de mesures disciplinaires pouvant mener à l'exclusion temporaire ou définitive du transport

Qui peut bénéficier du transport scolaire ?

3 conditions :

1. Résider dans une commune de la COBAN (Andernos-les-Bains, Arès, Audenge, Biganos, Lanton, Lège-Cap Ferret, Marcheprime ou Mios) et être inscrit dans un établissement de la commune de Biganos ou de Marcheprime.

Attention : si ce n'est pas le cas, vous devez faire une demande auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine - Site de Bordeaux - Sous-Direction des Transports Routiers Voyageurs - Site internet : transports.nouvelle-aquitaine.fr

2. Pour les collégiens, respecter la carte scolaire ou avoir une dérogation individuelle de la DSDEN pour le suivi d'un enseignement spécifique dans un établissement du territoire de la COBAN,

3. Faire le trajet tous les jours aller-retour du domicile à l'établissement scolaire.

Part familiale :

NOUVEAUTÉ : le paiement de la participation familiale se fera en ligne sur notre site COBAN

Les familles paient, pour le transport scolaire de leur enfant, une participation forfaitaire d'un montant total de 136€.

Si vous avez indiqué une adresse mail, nous vous invitons à vous rendre sur le site : https://coban-atlantique.anvergur.org/coban-atlantique/ afin d'accéder à votre compte famille et effectuer le paiement soit :

- par carte bancaire
- par chèque, vous devez récupérer la facture sur notre site pour pouvoir fournir le talon à découper qui doit être renvoyé avec le chèque à : COBAN - Direction des Finances - 46 avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS
- par prélèvement : vous n'avez plus de démarche à effectuer.

Si vous n'avez pas indiqué d'adresse mail, nous vous adresserons la facture pour procéder au règlement par chèque de la part familiale.

Dès que le paiement sera validé, la SNCF vous adressera par courrier la carte MODALIS (abonnement pass transport quotidien).

Dès réception de la carte, vous devrez laisser un délai de 8 jours et vous rendre en gare de retrait afin de l'activer sur un distributeur de billets régional (cette activation ne pourra se faire en guichet).

Attention : les demandes d'annulation ou de modification ainsi que les déclarations de perte de carte doivent être signalées à la COBAN, par courrier : 46 avenue des Colonies - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS ou par courriel : transports@coban-atlantique.fr. Les demandes de remboursement pourront être effectuées suivant les conditions stipulées dans le règlement de transport.

Je, soussigné(e), ...

-atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur ce formulaire,
-m'engage à ce que mon enfant emprunte de manière constante et suivie les transports et dans le cas contraire, à restituer la carte au Service Mobilité et Transports de la COBAN,
-m'engage à signaler tout changement de scolarité de mon enfant (adresse, établissement, classe ou régime),
-déclare avoir pris connaissance des consignes de sécurité et de discipline ci-dessus et m'engage à les porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à ..... ,le .....

Signature obligatoire du représentant légal 1 de l'élève

Signature obligatoire du représentant légal 2 de l'élève (si garde alternée)